

01 juin 2011 -17:58

Appartient à Conseil des ministres du 1er juin 2011

Eureka

Financement du secrétariat Eureka

Financement du secrétariat Eureka

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de la ministre de la Politique scientifique Sabine Laruelle :

- de prendre en charge le financement du secrétariat à Bruxelles ;
- d'accorder un crédit de 183.000 euros, en plus des 130.000 euros déjà transférés, au SPP Politique scientifique qui gère le secrétariat ;
- de ne prendre en charge le montant de la TVA que selon une clé de répartition convenue dans le memorandum of understanding ;
- de renégocier les dispositions du memorandum of understanding.

Eureka est un partenariat international qui a été créé pour renforcer la productivité et la compétitivité des entreprises européennes par la technologie. Eureka favorise la recherche et l'innovation internationales et orientées marché en accordant un soutien aux petites et moyennes entreprises, secteurs industriels, universités et instituts de recherche. La Belgique héberge le secrétariat Eureka.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>